

FICHE DE POSTE N°6

Intitulé du poste : **Maître-assistant associé des ENSA**
Groupe de disciplines : Théories et Pratiques de la
Conception Architecturale et Urbaine
Discipline : TPCA

Catégorie statutaire : **A**
Corps : **Maîtres assistants**
Associés des ENSA (MAEA)
Temps : **plein-temps renouvelable**

Domaine Fonctionnel : **Enseignement supérieur**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A (plein-temps)**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture de Paris - la Villette
Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : - Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e) recruté(e) aura à assurer 320 heures d'enseignement sur l'année universitaire 2014-2015, dans le cadre de l'enseignement du projet en cycle Licence.

L'enseignant(e) aura la responsabilité d'un groupe de projet :

- l'année entière en 1ère année de licence
- un semestre en 3ème année de licence.

Sa mission consistera à assurer les enseignements suivants :

- Aux semestres 1 et 2 (première année de licence), l'enseignant(e) encadrera, en binôme avec un enseignant contractuel de l'école, un groupe d'environ 25 étudiants sur les deux semestres. Cet enseignement d'initiation à l'architecture constitue une ouverture à la réflexion et aux pratiques qui seront développées dans les années suivantes. A la fin de l'inter-semestre (février), un voyage à l'étranger de quatre jours réunit les étudiants et les enseignants des douze groupes de projet ; il représente un moment fort de la pédagogie et de la vie de l'école. Au début du deuxième semestre, un « TD partagé » avec des enseignants du champ STA aborde des thèmes d'étude communs aux douze groupes de projet. Une visite commune des différents groupes de projet marque la fin de chacun des deux semestres. Ces trois événements constituent autant de moments forts de partage des expériences pédagogiques, de mise en commun des objectifs et des attendus de l'enseignement de la première année.
- Au semestre 6 (troisième année de licence), l'enseignant(e) encadrera, en binôme avec un enseignant contractuel de l'école, un groupe d'environ 25 étudiants. L'enseignant(e) devra assurer un enseignement de première pratique du projet urbain, reliant étroitement l'analyse et le projet, articulant différents échelles d'intervention de la ville à l'édifice et considérant l'espace public comme composante première de la réflexion. Les visites communes des groupes de projet et les réunions régulières de coordination contribuent au partage des expériences pédagogiques, de mise en commun des objectifs et des attendus de l'enseignement de la troisième année et de la licence avant le passage en master.
- De plus, l'enseignant(e) participera à la première édition du Grand Workshop Licence, du 22.-26.septembre 2014 au sein d'un groupe pluridisciplinaire constitué.

Charges scientifiques :

Sans objet

Autres tâches :

L'enseignant(e) participera activement à la vie de l'école. Il/elle devra également assumer les charges liées à un poste d'enseignement à temps plein et s'y impliquer concrètement : suivi des stages, suivi des rapports de licence, suivi des mémoires HMONP, participation aux jurys, expertises et évaluations, instances administratives de l'école

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

Diplôme d'architecte.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

L'expérience pédagogique de l'enseignant, sa capacité à intégrer des équipes déjà constituées, à créer et entretenir des synergies pluridisciplinaires au sein de son enseignement, ainsi que sa capacité à transmettre un savoir-faire aux étudiants, seront des critères importants d'appréciation.

Le candidat devra avoir acquis une solide expérience professionnelle en matière de réalisations architecturales liées aux questions d'habitat, d'équipement et d'espace urbain.

Une expérience internationale professionnelle et/ou pédagogique sera appréciée.

Est attendue, pour finir, une cohérence d'ensemble entre les différentes activités (intentions pédagogiques, pratiques professionnelles, éventuels travaux de recherche) dont pourra se prévaloir le candidat.

Savoir-être (compétences comportementales) :

Capacité à dialoguer avec les équipes en place et à s'insérer dans le processus de réflexion pédagogique engagé depuis deux ans dans les trois années de la licence.

Environnement professionnel :

L'ENSA de Paris La Villette est affiliée à l'HESAM Université et forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé ne soit pas seulement professionnel mais vraiment supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et l'existence de structures de recherche et de formations post-2^e cycle Master (doctorat en architecture, DSA, DPEA). C'est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2292 inscrits en 2012 –2013.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisation pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (UMR MAACC-MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP)(UMR – AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

La discipline architecturale occupe une place centrale dans l'enseignement de l'architecture. L'architecture s'entend ici dans toutes ses dimensions : la ville, la culture et les connaissances qui la fondent, la nourrissent et auxquels elle participe, sa sphère politique, matérielle autant que symbolique

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Le candidat s'assurera qu'il répond aux conditions requises au regard du décret n°93-368 du 12 mars 1993

Composition du dossier de candidature

- Formulaire de candidature à télécharger sur le site de l'école, avec coordonnées téléphoniques et mail où le candidat peut être joint rapidement ;
- Note d'intention pédagogique (trois pages dactylographiées maximum), tenant compte du programme pédagogique de l'école ;
- Curriculum vitæ détaillé. Le candidat s'attachera à présenter plus particulièrement son expérience dans l'enseignement.
- Travaux, ouvrages, articles, réalisations et référence des publications, s'il y a lieu.
- Copie des diplômes ou titres – (décret n° 93-368 du 12 mars 1993)
(les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté) ;
- Copie de la carte d'identité ;
- **Pour les postes à temps partiel, attestation d'activité principale** (art 3 du décret du 12 mars 1993) hors enseignement (pour les professions libérales, certificat d'authentification au répertoire nationale des entreprises et de leurs établissements, par exemple.)

CALENDRIER

- date limite de réception des candidatures : **7 juillet 2014 (17h)**
- les candidats invités à l'entretien seront avertis par téléphone ou par mail (coordonnées demandées ci-dessus) au plus tard le 11 juillet 2014 au soir
- audition des candidats par la commission de recrutement prévue le : **mercredi 16 juillet 2014**

Qui contacter (informations) ?

Bruno MENGOLI

Directeur ☎ 01 44 65 23 26 / bmengoli@paris-lavillette.archi.fr

Laurence RICOU

Gestionnaire/SRH/ tel 01 44 65 23 08 / Iricou@paris-lavillette.archi.fr

Envois des candidatures :

A M. Le Directeur de l'ENSA de Paris la Villette

Adresse : 144 avenue de Flandre - 75019 Paris

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2014